



**LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°41-2021-09-022

PUBLIÉ LE 28 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **Direction départementale des Territoires de Loir-et-Cher /**

41-2021-09-27-00004 - AP portant subdélégation de signature aux agents de la DDT 41 (4 pages)

Page 3

41-2021-09-27-00005 - AP portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire (5 pages)

Page 8

Direction départementale des Territoires de  
Loir-et-Cher

41-2021-09-27-00004

AP portant subdélégation de signature aux  
agents de la DDT 41



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires**

**Arrêté préfectoral n°  
portant subdélégation de signature aux agents de la direction  
départementale des territoires de Loir-et-Cher**

**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**Vu** le décret n° 97.34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**Vu** le décret du 6 janvier 2021 nommant Monsieur François PESNEAU, administrateur général, en qualité de préfet de Loir-et-Cher à compter du 25 janvier 2021,

**Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

**Vu** l'arrêté du 31 mars 2011 du Premier Ministre portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur du 27 janvier 2021 nommant Monsieur Patrick SEAC'H, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de Loir-et-Cher ;

**Vu** l'arrêté préfectoral de Loir-et-Cher n°41-2021-02-15-004 du 15 février 2021 portant délégation de signature à M. Patrick SEAC'H, directeur départemental des territoires ;

**Vu** l'arrêté préfectoral de l'Indre-et-Loire n° 2021-04-DDT37-TE du 15 avril 2021 et l'arrêté préfectoral du Loiret n° 45-2021-03-01-023 portant délégation de signature à Monsieur Patrick SEAC'H, directeur départemental des territoires, pour les demandes d'autorisations individuelles des transports exceptionnels,

Sur proposition de Monsieur Patrick SEAC'H, directeur départemental des territoires ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Délégation de signature est donnée à Mme Corinne BIVER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice départementale adjointe, à l'effet de signer, dans la limite des attributions dévolues à la direction départementale des territoires, et sous réserve des dispositions particulières et des exclusions visées dans le corps de l'article, pour toute correspondance, tout acte, toute décision relevant des domaines et matières référencées à l'arrêté préfectoral n° 41-2021-02-15-004, l'arrêté de la Préfète de l'Indre-et-Loire n° 2021-04-DDT37-TE et l'arrêté préfectoral de la Préfète du Loiret n° 45-2021-03-01-023.

1 / 4

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher – 31 Mail Pierre Charlot 41000 BLOIS  
Téléphone : 02 54 55 73 50

## **Article 2 :**

Dans la limite des attributions dévolues à la direction départementale des territoires, et sous réserve des dispositions particulières et des exclusions citées dans le corps de l'article 8, délégation de signature est donnée pour toute correspondance, tout acte, toute décision relevant des domaines et matières référencés à l'arrêté préfectoral n°41-2021-02-15-004, l'arrêté de la Préfète de l'Indre-et-Loire n° 2021-04-DDT37-TE et l'arrêté préfectoral de la Préfète du Loiret n° 45-2021-03-01-023:

**M. David MATHON** – IDTPE, chef du service prévention des risques, ingénierie de crise éducation routière, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XV et les articles 2 et 3.

**M. Jean-Pierre ALLEMAND** – IDTPE, adjoint au chef du service prévention des risques, ingénierie de crise éducation routière, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XV et les articles 2 et 3.

**M. Mathieu FRIMAT** – IPEF, chef du service eau et biodiversité pour les affaires mentionnées aux articles chapitre I (congés) et aux articles 3 à 5.

**M. Olivier POITE** – IDAE, adjoint au chef du service eau et biodiversité pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux articles 3 à 5.

**M. Didier BRILL** – AAE Hors Classe, chef de du service habitat, bâtiment et rénovation urbaine, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV.

**Mme Stéphanie AUCHAPT** – AAE, adjointe au chef de service habitat, bâtiment et rénovation urbaine pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV.

**Mme Martine POMMIER** – ITPE Hors Classe, Cheffe du service urbanisme et aménagement, pour les affaires mentionnées aux articles 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV et à l'article 3, chapitres IX, X et XI.

**Mme Julie QUENTIN-FICHET** – ITPE, adjointe à la cheffe du service urbanisme et aménagement et chargée de mission territorial Centre pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à XIV, et à l'article 3, chapitres IX, X et XI.

**Mme Christelle VOISIN-JOUANNEAU** – IDAE, cheffe de service de l'économie agricole et développement rural, et responsable de l'unité aides PAC et coordination des contrôles, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés) et aux articles 4, 5 6 et 7.

**M. Mathieu NIVAL** - IDAE, adjoint à la cheffe de service de l'économie agricole et développement rural, et responsable de l'unité aides PAC et coordination des contrôles, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés), à l'article 4, chapitre IV et à l'article 5.

**M. Joël MARTINE** – IAE Hors Classe, chef du service connaissance des territoires et prospective, pour les affaires mentionnées à l'article 1 chapitre I (congés).

En cas d'absence ou d'empêchement de la direction, une décision d'intérim permettra de désigner la ou les personnes qui disposeront de délégations de signature étendues.

En cas d'intérim des délégataires susvisés, l'intérimaire dispose des mêmes délégations de signature que la personne qu'elle supplée.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires susvisés, délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après pour les affaires se rapportant au tableau ci-dessous :

<b>Noms, prénoms, grade</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Domaines dans lesquels s'exerce la délégation</b>
Mme Laurence SOULIS – TSCDD	Responsable de l'antenne territoriale nord	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres VI - VII - VIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
Mme Lætitia MICHEL – SACDD CN	Adjointe au responsable de l'antenne territoriale nord	Article 1 chapitres VII - VIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
Mme Laure YVONNET – APAE	Responsable de l'unité politiques publiques de l'urbanisme	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres VI, VII, XIII et IX Article 3, chapitres IX, X et XI
Mme Gaëlle RICHARD – AAE	Responsable de l'unité droit et fiscalité de l'urbanisme	Article 1 chapitre I (congés) et chapitres VI VII, VIII et IX
Mme Aurélie RAMUS de COSTE - AAE	Responsable de l'unité développement durable et croissance verte	Article 1 chapitre I (congés)
M. Didier BRAMBILLA – TSCDD	Responsable de l'unité parc privé	Article 1 chapitre I (congés)
M. Fabrice GRAND – IDAE	Responsable de l'unité foncier, installation, structures	Article 1 chapitre I (congés) Article 4 chapitres I, II, III et V et VII Article 5 Article 7
M. Christophe CHAUVREAU – IIM	Responsable de l'unité hydro-morphologie et prélèvements	Article 1 chapitre I (congés) Articles 3 et 5
Mme Célia DORÉ – IAE	Responsable de l'unité nature-forêt	Article 1 chapitre I (congés) Articles 3 et 5
Mme Anne Sophie HESSE – ITPE	Responsable de l'unité maîtrise des pollutions de l'eau	Article 1 chapitre I (congés) Articles 3 et 5
Mme Angélique BRAMBILLA – TSCDD	Responsable de l'unité défense - transports	Article 1 chapitre I (congés) et aux chapitres II à IV et XII
Mme Michelle PASQUIN SACN	Gestionnaire Transports Exceptionnels	Chapitre II (Arrêtés préfectoraux réglementaires et autorisations de transports exceptionnels)

Noms, prénoms, grade	Fonctions	Domaines dans lesquels s'exerce la délégation
Mme Zohra LEFORESTIER SACS	Cheffe du pôle interdépartemental des transports exceptionnels	Article 1 chapitre I et chapitre II (Arrêtés préfectoraux réglementaires et autorisations de transports exceptionnels)
Mme Isabelle BAJOU – TSCDD	Responsable de l'unité prévention des risques	Article 1 chapitre I (congés)
Mme Aouicha KRADAoui, SACDD CE	Responsable de l'unité sécurité routière	Article 1 chapitre I (congés)
M. Sébastien KOPP - TSCDD	Responsable de l'unité Loire	Article 1 chapitre I (congés) et V
M. Alain SIONG – DPCSR	Responsable de l'unité éducation routière	Article 1 chapitre I (congés)
M. Max MONGELLA – OPA – Chef d'équipe C-Atelier	Gestionnaire – instructeur à l'unité défense-transport	Article 1 chapitres II à IV
M. Gilbert RIBEIRO – ITPE	Responsable de l'unité géomatique	Article 1 – chapitre I (congés)
Mme Cécile DORMOY Contractuel A – RIN	Responsable de l'unité observatoire et études	Article 1 – chapitre I (congés)
Mme Valérie COURCELLES AAE	Responsable de l'unité bâtiment durable, politiques de l'habitat, accessibilité	Article 1 chapitre I (congés) et chapitres VIII, X et XI
Mme Louise ALBERT AAE	Responsable de l'unité parc public, rénovation urbaine	Article 1 chapitre I (congés) et chapitre X

### **Article 3 :**

L'arrêté de subdélégation de signature n° 41-2021-04-21-00005 du 21 avril 2021 est abrogé.

### **Article 4 :**

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Blois, le 27 septembre 2021 .

**Pour le préfet et par délégation  
Le directeur départemental des territoires**



**Patrick SEAC'H**

Direction départementale des Territoires de  
Loir-et-Cher

41-2021-09-27-00005

AP portant subdélégation de signature pour  
l'exercice de la compétence d'ordonnateur  
secondaire



**ARTICLE 1** : Subdélégation de signature est donnée à Mme Corinne BIVER, directrice départementale des territoires adjointe, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, à l'effet de signer les actes pour lesquels délégation a été donnée à M. Patrick SEAC'H par l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de la direction, une décision d'intérim permettra de désigner la ou les personnes qui disposeront de cette même subdélégation.

**ARTICLE 2** : Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires suivants :

- **M. Mathieu FRIMAT**, chef du Service Eau, Biodiversité, (IPEF),
- **M. Olivier POITE** adjoint au chef du Service Eau et Biodiversité (IDAE)
- **M. Didier BRILL**, chef du Service de l'Habitat Bâtiment et Rénovation Urbaine (AAE-HC),
- **Mme Martine POMMIER** cheffe du Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement, (ITPE-HC),
- **Mme Julie QUENTIN-FICHET** adjointe au Chef du Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement, (ITPE),
- **M. David MATHON**, chef du Service Prévention des Risques et Ingénierie de Crise, Éducation Routière, (ICTPE),
- **M. Jean-Pierre ALLEMAND**, adjoint au Chef du Service Prévention des Risques, Ingénierie de Crise, Éducation Routière, (IDTPE),
- **Mme Christelle VOISIN-JOUANNEAU**, cheffe du Service Économie Agricole et Développement Rural, (IDAE),
- **M. Mathieu NIVAL**, adjoint à la cheffe du Service Économie Agricole et Développement Rural, (IDAE),
- **M. Joël MARTINE**, chef du service Connaissance des Territoires et Prospective, (IAE-HC),

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les pièces relatives aux engagements juridiques dans la limite de **50 000 € HT**,
- les pièces nécessaires à l'établissement des titres de perception de toute nature, les demandes de paiement, la constatation de service fait, les ordres de payer au comptable public.

Cette subdélégation concerne les opérations rattachées aux programmes budgétaires suivants :

### Budgets opérationnels de programmes :

0113 – Paysages, eau et biodiversité

0135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat

0149 – Compétitivité et durabilité de l’agriculture, de l’agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l’aquaculture

0181 – Prévention des risques

0203 – Infrastructures et services de transports

0207 – Sécurité et éducation routières

0215 – Conduite et pilotage des politiques de l’agriculture

0362 – Plan de relance Ecologie

**ARTICLE 3 :** Habilitation est donnée aux personnes désignées en annexe 1, à l’effet de signer des engagements juridiques, chacune dans leur domaine de compétence, dans les conditions arrêtées dans cette annexe.

**ARTICLE 4 :** S’agissant de la gestion comptable, subdélégation est donnée selon le tableau ci-dessous, à l’effet de signer, en tant que « valideur » Chorus Formulaires ou Chorus Pro les pièces comptables et documents relatifs à l’ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses (pièces nécessaires à l’établissement des titres de perception de toute nature, validation des formulaires de création de demandes d’achat, demandes de paiement, constatation de service fait et ordres de payer au comptable public) imputées aux titres II, III, V et VI des programmes 113, 135, 149, 181, 203, 207, 215 et 362 du budget de l’État :

Programme 113 : paysage, eau et biodiversité	Jean-Pierre ALLEMAND Vanina DA SILVA Mathieu FRIMAT Sébastien KOPP David MATHON Olivier POITE Sandrine POSTIC
Programme 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat	Didier BRILL Louise ALBERT Vanina DA SILVA Ismaël GONZALEZ (*) Sandrine POSTIC
Programme 149 : compétitivité et durabilité de l’agriculture, de l’agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l’aquaculture	Vanina DA SILVA Sandrine POSTIC
Programme 181 : prévention des risques	Jean-Pierre ALLEMAND Isabelle BAJOU Bruno CHEVRE Vanina DA SILVA Sébastien KOPP David MATHON Sandrine POSTIC

Programme 203 : infrastructure et service de transport	Jean-Pierre ALLEMAND Vanina DA SILVA David MATHON Sandrine POSTIC
Programme 207 : sécurité et éducation routières	Jean-Pierre ALLEMAND Vanina DA SILVA Aouicha KRADAOUI David MATHON Sandrine POSTIC Alain SIONG
Programme 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Vanina DA SILVA Sandrine POSTIC
Programme 362 : écologie	Jean-Pierre ALLEMAND Vanina DA SILVA David MATHON Sandrine POSTIC

(\*) au titre des dépenses gérées sous l'interface GALION

**ARTICLE 5** : En cas d'intérim, la subdélégation donnée aux responsables indiqués à l'article 2 s'applique automatiquement à l'intérimaire désigné par décision du directeur départemental des territoires.

**ARTICLE 6** : La présente décision annule et remplace celle du 27 juillet 2021.

A Blois, le 27 septembre 2021

P/le préfet et par délégation  
Le directeur départemental des Territoires

Patrick SEAC'H

## **ANNEXE 1**

à la décision du 27 septembre 2021

### **HABILITATION A SIGNER DES COMMANDES ÉCRITES**

**Liste des agents habilités à signer des commandes**

#### **SPRICER**

Noms	Sections	Montant de la commande HT	
		Marché	MAPA
Isabelle Bajou	Budget État	1 500 €	1500 €
Lionel Briand	Idem	1 500 €	1 500 €
Aouïcha Kradaoui	Idem	1 500 €	1 500 €
Corinne Trouillard	Idem	1 500 €	1 500 €
Alain Siong	Idem	1 500 €	1 500 €
Isabelle Bruneau	Idem	1 500 €	1 500 €
Sébastien Kopp	Idem	10 000 €	1 500 €

Fait à Blois, le 27 septembre 2021

P/le préfet et par délégation,

Le Directeur Départemental des Territoires



Patrick SEAC'H

5 / 5

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher  
Pôle administratif Pierre-Charlot – 31 mail Pierre-Charlot – 41000 BLOIS  
Téléphone : 02 54 55 73 50